



Syndicat National de
l'Ensemble des Personnels
de l'Administration Pénitentiaire

FLASH INFO

FONCTIONNAIRE : ESPECE EN VOIE D'EXTINCTION !

Ce jeudi 6 février aura lieu l'épilogue des « discussions » sur les lignes directrices de gestion de la mobilité 2020.

Partout, en France, nous nous sommes mobilisés depuis des semaines pour montrer notre opposition à un tel projet.

Ces mobilisations doivent se poursuivre, se durcir et converger en la forme d'une grande manifestation devant la DAP le 6 février, à partir de 10h jour de la tenue du prochain CTM.

Tous concernés, rassemblons-nous pour faire de ce point d'orgue un moment fort !!!

Le SNEPAP-FSU encourage les initiatives locales déjà engagées, comme les actions « SPIP Mort », et appelle à la multiplication de ces dernières pour maintenir la pression.

Montrons à la Direction de l'Administration Pénitentiaire, au Secrétariat Général et au Ministère de la Justice, notre détermination à l'encontre de ce projet de **destruction** de la fonction publique qui, soyons-en certain contribuera à la dégradation de nos conditions de travail, de la prise en charge de nos publics et du service public.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés au bouleversement des règles de mutation, demain à la transformation des modalités d'avancement et avant la fin de l'été 2020, à l'harmonisation du temps de travail sur l'ensemble de la fonction publique à 1607 heures par an. **Ce qui signifie la probable remise en cause du système dérogatoire qui fixe le temps de travail à 1513 h pour les CPIP, 1572 h pour le PA, 1544 h pour les PS, et donc, vous l'aurez compris, une perte de jours de congés.**

Ce que nous vivons sur la dégradation des règles de mobilité n'est que le premier étage de la fusée « Loi de la Transformation de la Fonction Publique » qui aura pour finalité la destruction du statut du fonctionnaire et non sa modernisation comme on veut trop nous le faire croire.

C'est maintenant qu'il faut agir !

Militons pour l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique et ensemble préservons l'avenir de la fonction publique !

Paris, le 29 janvier 2020



Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire
12-14 rue Charles FOURIER - 75013 PARIS
Tél : 07.69.17.78.42 – 07.83.93.41.44

Messagerie : snepap@fsu.fr – Site Internet : <http://snepap.fsu.fr> – <https://twitter.com/snepap>